

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du mardi 5 février 2019

La Directrice, Madame MORET, accueille chacun des membres du Conseil d'Ecole présents ce soir :

- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire, chargé des Affaires Scolaires
- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, chargé des Travaux

- Mesdames BON, BORRELY, FRISCIA, SEUX et WALTER
Élues et représentantes des parents d'élèves

- Mesdames DUGAT, GROUSSIN, REVEILLAC et SAPPA enseignantes

La Directrice a invité 5 personnes dont la consultation lui semble utile, elles étaient présentes :

- Madame DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse
- Madame THIABAULT, Directrice Générale des Services
- Mesdames BAUDIN et BRUNO, Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle
- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

MEMBRE EXCUSE :

- Monsieur le Maire de Peynier

1- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2019

Comme prévu les inscriptions ont été faites très tôt cette année. Actuellement nous en sommes à :

PS NES EN 2016 : 38 élèves

MS NES EN 2015 : 48 élèves

GS NES EN 2014 : 51 élèves

Soit 137 élèves à ce jour (27,4 élèves de moyenne par classe).

A l'heure actuelle une ouverture de classe pour septembre prochain n'est pas à envisager.

Le nombre important de constructions prévues sur la commune nous fait craindre de nombreuses arrivées en cours d'année prochaine.

La mairie nous confirme que 87 logements sont prévus sur deux endroits de la commune et que les dossiers de dérogation vont être étudiés de près afin de limiter les effectifs.

Il est probable qu'une ouverture puisse être envisagée pour la rentrée 2020.

2- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice Risques Majeurs avec confinement dans la salle de motricité a eu lieu jeudi 24 janvier à 15 heures. Les élèves ont été confinés pendant 20 mn, portes et volets fermés. Les enseignants avaient préparé les élèves en leur donnant les consignes de déplacement et d'installation dans la salle (affiche couleur de classe). La directrice leur a expliqué pourquoi nous devons nous entraîner à ces exercices de confinement.

La sonnette a été entendue parce que les collègues s'y attendaient. Mais de l'avis de toutes si la classe est en activité la sonnette sera insuffisante. Il faudra relier les deux classes et la cantine actuellement sans sonnette et réfléchir à l'extension sur l'actuelle bibliothèque qui deviendra cantine et salle de sport à la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante envisage d'utiliser :

- l'alarme électrique pour les exercices feu
- la sonnette électrique pour les confinements
- la corne de brume pour l'évacuation d'urgence.

Les enseignants souhaitent savoir ce qu'il en est de la réflexion de la mairie concernant :

- La solution avec une lumière clignotante de manière à éviter le bruit de l'alarme ?
- La mise en place de bipeurs connectés pour déclencher l'alarme à partir des différentes salles ?

La mairie prévoit les travaux en même temps que la réfection de l'école cet été.

Monsieur Maunier souhaite qu'on se suffise de seulement deux alarmes différentes : l'alarme électrique et la sonnette électrique avec un interrupteur dans chaque salle de l'école (dortoir compris).

Les enseignants vont réfléchir à différencier l'exercice d'évacuation de celui de confinement.

La problématique sera que l'on dissocie l'évacuation dans la cour et l'évacuation vers l'ancien restaurant scolaire et que l'on différencie le confinement en classe et le confinement dans la salle de motricité.

Il faudra que l'école ait 2 clés de portail et 2 clés de la porte d'entrée de l'ancien restaurant scolaire?

TELEPHONE ECOLE : Plusieurs familles ont prévenu la Directrice que l'école maternelle n'est pas accessible le vendredi après-midi. Madame Moret pense que cela peut venir du changement des horaires scolaires et de la nécessité de reprogrammer le répondeur. Elle s'est rapprochée de Valérie Gastaud qui va s'en occuper rapidement avec Monsieur Rapuzzi.

(Mail de Madame Gastaud le 10 février, c'est résolu !).

3- PROJET D'ECOLE

INTERVENTION DIETETICIENNE : Madame THIABAUD nous confirme que nous allons à nouveau pouvoir bénéficier de l'intervention de Madame TIBERGE, diététicienne, ce qui sera parfait pour enrichir notre Projet d'Ecole sur la connaissance de notre CORPS.

Madame Moret ajoute qu'elle a trouvé très intéressant de découvrir les différentes salles du nouveau restaurant scolaire et il a germé l'idée de le faire découvrir aux élèves....

La mairie est tout à fait d'accord pour que les grandes sections visitent les cuisines.

CARNAVAL : Il se déroulera le **vendredi 29 mars**. Nous ne pourrons toujours pas défiler et envisageons donc à nouveau un spectacle avec un nouveau magicien conseillé par notre ventriloque de l'an passé et un spectacle de chants avec Gilles Diss suivi d'un bal costumé avec les parents vers 15h30.

Le thème tournera cette année autour de la connaissance et du respect du corps, de la santé et de l'alimentation et par extension du respect de notre environnement :

- Les aliments bons pour la santé (légumes et fruits)
- Les métiers du corps et de la santé et de l'environnement (médecins, kiné, sportifs, danseurs...)
- Les émotions
- L'anatomie (squelette...)

Les enseignants ont émis l'idée de brûler à nouveau notre CARAMANTRAN.

La mairie et les parents ne s'y opposent pas si toute la sécurité est requise.

La Directrice devra faire un courrier à la mairie.

CHORALE : Elle se déroulera le **mardi 11 juin** à nouveau dans la cour de l'école élémentaire

Nous souhaiterions que soit prévu un plus grand nombre de chaises si cela est possible.

La directrice adressera un courrier à la mairie.

KERMESSE : Elle se déroulera le **vendredi 14 juin**, nous aurons besoin des parents, merci aux élus UPEP de nous aider à rameuter les troupes !

SORTIES SCOLAIRES :

- **JANVIER** : La Garenne avec la classe des grands (projet théâtre Galette à l'escampette).
- **MARS (jeudi 21)** : Randonnée pédestre (entre 2 et 3 h de marche) avec les grandes sections jusqu'au Chaudron des fées avec la visite de la miellerie. Nous y pique-niquerons puis nous bénéficierons d'une animation d'une durée de 2 heures (La vie des abeilles, la vie des fleurs, la pollinisation, l'observation des abeilles dans une ruche vitrée et la dégustation de miel) Coût : 130€ + 60€ de car.

- **MAI (jeudi 23)** : journée du corps avec 6 ateliers (Sauter et toucher, Toucher les formes et les retrouver, Ecouter et retrouver des sons similaires, Goûter et retrouver l'aliment, Parcours pieds-mains, Sentir et retrouver les odeurs). Nous allons faire appel à des parents pour nous aider à tenir les ateliers.
- **JUIN : (mardi 4)** Sortie fin d'année pour les classes jaune, rose et violette à St Cannat au Village des Automates
Automates dans des mondes variés, fantastiques, Mexique, Moyen-Orient, Les Contes.
Rencontre des animaux de la ferme
Voyage en petit train
3 parcours aventure avec toboggans géants, labyrinthes, jeux d'eau.
Coût : 6 € par enfants Adultes 8,50€ (gratuits 1 pour 3) + 920€ de car.
- **DATE NON DETERMINEE** : Spectacle de danses pour les classes bleue et verte (Pavillon Noir ? Opéra ? Musées ?)

4- BUDGETS MAIRIE 2019

Nous remercions la mairie pour les 5 ordinateurs qui nous ont été installés pendant les vacances de Noël. La mairie nous annonce que les câbles réseau internet seront installés pendant les vacances de Printemps. Tout le monde est très satisfait de cette nouvelle !
Nous avons été satisfaits du budget de l'an passé et souhaitons sa reconduction.
Madame Moret établira un courrier en ce sens.

5- EXTENSION ECOLE MATERNELLE

Comme convenu nous avons adressé un courrier à la mairie le 13 novembre dernier. Ce courrier émanait de l'ensemble du personnel de l'école : enseignant et personnel communal. La Directrice a distribué le plan actuel de l'école à chacun des personnels afin que chacun puisse y réfléchir. Nous nous sommes ensuite réunis et avons exposé nos propositions communes à la mairie. Concernant l'aménagement de la bibliothèque en cantine et salle de sport, nous n'avons pas pu le faire à ce jour car nous ne disposons pas des plans du bâtiment. Monsieur Maunier nous informe que la mairie a fourni nos propositions et notre plan à l'architecte chargé du dossier. Madame Daffos propose à Madame Moret d'aller voir l'espace bibliothèque jeudi prochain après l'observation du transfert des élèves de grandes sections au restaurant scolaire de l'école élémentaire. (Ce qui a été fait et a permis de prendre des mesure des locaux également). Les enseignants souhaitent ajouter que, si l'électricité doit être refaite, il serait judicieux de placer les interrupteurs en hauteur de manière à ce que les enfants arrêtent de jouer avec. La mairie informe également que les parents disposeront d'un abri à l'entrée de l'école pour les jours de pluie. Tout le monde apprécie cette attention.

6- TRAVAUX REALISES et SOUHAITES :

Nous tenons à remercier à nouveau la Mairie et les ouvriers communaux, dont bien sûr Monsieur Mante ici présent, pour leur réactivité dès que nous faisons appel pour des travaux d'entretien des locaux. Restent les travaux suivants :

- **COUR :**
 - Réfection des bancs en bois autour des arbres : bois très endommagé par endroit
Monsieur Maunier propose que les bancs soient remplacés.
 - Serrure du portillon du local vélo cassée à remplacer
 - Boulon de la structure toboggan à refixer
- **TOILETTES CÔTE COUR :**
Grille d'évacuation des eaux cassée
- **HALL :**
Les enseignants souhaiteraient la réfection du placard coulissant qui devient très dangereux.

- **CLASSE VIOLETTE :**
Fixation de certains porte-manteaux à revoir

- **CLASSE BLEUE :**
Panneau bois dans le couloir face à la porte (1m20 sur 1m60)
Les enseignants de la classe souhaitent la pose de film occultant sur les vitres (comme dans la classe verte).

- **CLASSE VERTE ET JAUNE :**
Un néon à changer dans chaque classe
Monsieur Mante pense qu'il faudrait envisager la pose de plaque lumineuse de Led comme dans le bureau. Nous y sommes tous favorables.

- **CLASSE JAUNE :**
Deux meubles à fixer rapidement pour raison de sécurité.

- **LES DISPOSITIONS FACE AUX FORTES CHALEURS:**
Monsieur Mante s'est renseigné sur les gros ventilateurs d'intérieur mais il semble que ce ne soit pas adapté aux classes : les feuilles ne resteraient pas en place. Serait-il envisageable de faire un essai en les orientant stratégiquement ?
Les enseignants souhaiteraient qu'il soit également envisagé la pose de rafraîchisseurs d'air mais la mairie pense que ce sera insuffisant. Tout dépend de la puissance de l'objet pense une collègue qui en a un chez elle.
Madame Daffos nous suggère la clim comme à la crèche, à utiliser correctement avec peu d'écart de température.
La Directrice souhaite que la mairie puisse réfléchir à une solution car les élèves et les enseignants souffrent vraiment de ces fortes chaleurs qui ne vont pas tarder à revenir.

- **ECLAIRAGE EXTERIEUR CÔTE PARKING DES PERSONNELS :**
Les personnels de l'école souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement car il fait nuit le matin à 6h30 et le soir également.

- **MATERIEL PPMS :**
Il faudrait que l'école maternelle ait 2 clés de portail et 2 clés de la porte d'entrée de l'ancien restaurant scolaire de l'école élémentaire afin d'y organiser un exercice d'évacuation.

QUESTIONS DIVERSES des parents élus :

- **Changement des horaires d'ouverture du portail :**
Les parents ayant des enfants dans les 2 écoles se trouvent bloqués par ce changement, d'autant plus que depuis la rentrée de janvier le primaire ferme à 8h30.

Madame Moret explique que nous avons dû faire face à de trop nombreux retards qui ont perturbé le fonctionnement des classes.

Cette décision a été prise pour permettre à tous les élèves de bénéficier des ateliers d'accueil.
En moins d'une semaine nous avons pu faire fonctionner correctement cet accueil pédagogique.

- **Paris-Nice :**

Monsieur Maunier nous informe qu'il va y avoir un départ de course à vélo à Peynier le vendredi 15 mars et que cela perturbera la circulation dans le village.

Les familles seront informées dès que la mairie disposera de tous les renseignements d'organisation.

- **Inauguration du nouveau restaurant scolaire de l'école élémentaire :**

La mairie prévoit le 1^{er} samedi après les vacances, soit le samedi 2 mars probablement.

Clôture du Conseil d'École à 19 heures 30.

Les enseignants de l'école :